Trente huitième Année — N° 362 — UN NUMÉRO : 15 CENTIMES — JEUDI 28 DÉCEMBRE 1893.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

OUBAIX-TOURCOING. . . . TROIS MOIS. . . 13 fr. 50. . . SIX MOIS. . . 26 fr. . . UN AN. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . TROIS MOIS. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'ordre contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — à PARIS, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 27 DÉCEMBRE 1893

LES CRAINTES DE L'ANGLETERRE

Sir Charles Dilke est arrivé à Paris depuis deux jours; il ne fait qu'y passer, car, il repart, dit-on, aujourd'hui même; mais, dans ce court intervalle, un de nos confrères a pu connaître exactement, paraît-il, bien que par intermédiaire, sa pensée sur la situation, et il la communique au public, avec des détails intéressants. Sir Charles Dilke est incontestablement, chez nos voisins, un homme politique de premier ordre. Ses sentiments sur les choses européennes sont toujours dignes d'être pris en très sérieuse considération. A ce titre, il convient d'insister sur les idées qu'il a émises.

Ce qu'il faut constater en première ligne, c'est que sir Charles Dilke, ne croit, sous aucun rapport, à de prochaines éventualités de guerre. La situation générale lui paraît rassurante ; il n'ajoute aucune foi à l'hypothèse que l'Italie, pour faire diversion à ses embarras intérieurs, veuille provoquer quelque conflit extérieur et se jeter dans une aventure périlleuse. Elle a trop à faire pour parer aux graves embarras de ses finances et à la misère de ses populations.

Donc sir Charles Dilke écarte toute prévision de nature à troubler la paix de l'Europe, en quoi nous pensons qu'il a parfaitement raison. Il ne croit pas davantage à des complications entre la France et l'Angleterre, bien que, d'après ses paroles, « les relations de ces deux Etats ne sont pas.... fameuses, et qu'il y ait beaucoup de points *où ils se marchent sur les pieds* ». Il affirme surtout qu'il ne saurait être question, pour l'Angleterre, « d'agiter le spectre franco-russe ». Il ne se préoccupe nullement d'une coalition quelconque dirigée contre la Grande-Bretagne, et estime que, s'il est vrai que dans les choses humaines tout soit possible, cependant rien n'est moins probable.

Cependant sir Charles Dilke se montre toujours hanté de la nécessité d'augmenter les forces défensives de son pays et d'en mettre la marine sur un pied tellement formidable qu'elle puisse défier tous les ennemis imaginables, ensemble conjurés. C'est là le principal sujet de la conversation qu'on rapporte de lui. S'il se défend d'être un chauvin anglais, un *Jingo*, comme on appelle les patriotes exaltés au delà de la Manche, il tient énormément à la vieille thèse de la suprématie de la marine anglaise sur toutes les mers. Il veut qu'elle soit toujours tellement forte que la crainte qu'elle inspirera oblige tous ceux qui songeraient à se coaliser contre l'Angleterre à ne pas oser quitter leur port.

Nous ne parlons des déclarations de sir Charles Dilke que pour donner un nouvel aperçu des appréhensions singulières qui règnent parmi les hommes les plus distingués de l'Angleterre sur cette importante question. Nous avons trop souvent déjà parlé des projets d'augmentation des forces maritimes de la Grande-Bretagne pour vouloir y insister encore. L'Angleterre avait échappé jusqu'ici à la manie des armements qui ruine les principales puissances de l'Europe. Elle s'y livre à son tour; c'est son affaire. Nous ne pouvons que la plaindre et plaindre ses hommes d'Etat qui tombent maintenant dans cet excès désastreux.

Il est vrai que le gouvernement anglais et la Chambre elle-même ont su jusqu'ici résister à l'influence des alarmistes qui s'effrayent de fantômes. On ne saurait trop répéter, — et sir Charles Dilke le constate loyalement, — que l'Angleterre n'est menacée par personne et que le groupement des puissances qui s'est fait en Europe, essentiellement au point de vue de la paix ou de la guerre continentale, ne peut lui inspirer aucun ombrage. Pour qu'elle pût s'en inquiéter, il faudrait qu'elle sortît de la neutralité qui est sa meilleure politique et sa plus grande garantie et qu'elle prît parti soit pour la Triple Alliance, soit pour l'entente franco-russe.

Or, rien de semblable n'est à prévoir. On est trop habile à Londres pour s'engager dans de telles aventures. Alors, restant spectatrice des événements, qu'a-t-elle à craindre ? On répond qu'il s'agit pour elle de conserver la suprématie universelle sur toutes les mers; mais elle sait bien que de suprématie de ce genre, il ne peut plus en exister dans le droit des gens moderne; il n'y a plus que la liberté pour tous et celle-là nul ne la lui conteste et elle en use certainement avec plus de puissance qu'aucune autre nation.

LA DOUANE ET LES VOYAGEURS

Paris, 26 décembre. — M. Pallain, directeur général des douanes, vient d'adresser aux membres du personnel placé sous ses ordres la circulaire suivante qui règle les obligations de la douane vis-à-vis des voyageurs. Ces recommandations sont trop sages pour que messieurs les douaniers ne s'en pénètrent pas ; nous croyons, quant à nous, devoir les mettre sous les yeux de nos lecteurs :

« De tous temps, l'administration a recommandé aux employés d'observer, dans leurs rapports avec le public, la plus parfaite courtoisie, ce qui n'a rien d'incompatible avec les intérêts du Trésor.

» Cependant, il se produit encore des réclamations assez fréquentes, surtout de la part des voyageurs. Si le plus souvent les plaignants attribuent à la douane des faits dont la responsabilité ne lui incombe pas, s'il arrive aussi que les procédés signalés ont été provoqués par leur attitude incorrecte vis-à-vis du service, il faut savoir reconnaître que, parfois, certains de leurs griefs paraissent fondés.

» Il importe que les lois et règlements reçoivent leur exécution ; mais il n'est pas moins essentiel que le service s'applique à éviter tout ce qui pourrait paraître les rendre vexatoires dans l'application. J'insiste pour qu'à ce point de vue chacun se conforme aux intentions de l'administration.

» A l'arrivée des voyageurs, par mer ou par terre, des interpellations d'usage doivent être formulées avec la plus stricte politesse. Après avoir demandé au voyageur s'il n'a rien à déclarer, l'employé coté à la visite des bagages doit indiquer sommairement les principaux objets soumis aux droits (*tabac, cigares, thé, chocolat, tissus ou vêtements neufs*, etc.), et, autant que possible, lui expliquer qu'il se mettrait en contravention si sa déclaration était reconnue inexacte.

» Les colis doivent être vérifiés avec précaution, de manière à éviter que les investigations ne suscitent des réclamations basées sur un manque de discernement ou de soin.

» Lorsque le service croit devoir saisir les objets non déclarés, cette mesure de répression peut et doit s'allier avec le maintien des formes les plus polies; elle se justifie même d'autant mieux que toutes les convenances ont été plus strictement gardées.

» Il appartient aux chefs locaux de veiller à ce que le service des voyageurs ne soit confié qu'à des agents expérimentés, principalement des contrôleurs. Toutefois si, parmi ces derniers, il s'en trouvait qui n'eussent pas l'aptitude souhaitable pour ce service spécial, on pourrait désigner des commis destinés à les suppléer. Mais, contrôleurs ou commis, il est indispensable que tous aient de la tenue, du calme et s'attachent en toutes circonstances à faire preuve de leur bonne éducation... Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'ils doivent, sans avoir à recourir au tarif, connaître le quantum des droits applicables aux objets le plus généralement importés par bagages, afin de pouvoir établir les liquidations avec la rapidité qu'impose, dans les ports comme dans les gares frontières, le peu de temps laissé pour l'examen des colis.

» Quand il s'agit d'opérations plus complexes il faut que les agents redoublent de complaisance et d'égards dans leurs actes comme dans leurs explications, afin d'atténuer, autant qu'il dépend d'eux, les ennuis de formalités dont le public ne voit le plus souvent que les inconvénients, sans chercher à en pénétrer l'absolue nécessité.

» Pour qu'aucune de ces recommandations ne soit désormais perdue de vue, les directeurs devront me signaler particulièrement, dans les rapports de service, les employés qui auront montré le plus de tact et de mesure dans l'accomplissement de cette partie de leur mandat. Ceux-là peuvent être assurés de toute la bienveillance de l'Administration.

» Il a toujours été rendu hommage à la politesse française. L'administration des douanes, que le voyageur rencontre la première à nos frontières, doit tenir à honneur d'être aussi la première à justifier cet hommage mérité. C'est à elle aussi qu'il appartient de montrer de prime abord, qu'un régime démocratique, loin d'être exclusif des formes les plus courtoises, sait au contraire en assurer, sans exception de personnes, l'exacte et rigoureuse observation. »

LES ANARCHISTES

Paris, 26 décembre. — En attendant que messieurs les anarchistes continuent à faire parler d'eux, voici qu'on nous annonce, pour passer le temps, la publication des mémoires du « martyr » Ravachol.

Et ces mémoires ne sont pas fantaisistes ; ils n'ont pas été rédigés par quelque « littérateur » anarchiste désireux de gagner une poignée de tous, ils sortent bel et bien de la plume de l'assassin de l'ermite de Chambles.

Cela résulte, du moins, d'une indiscrétion d'un anarchiste militant, qui a montré à un de nos confrères quelques-uns des feuillets de la prose de Ravachol. C'est de la « copie » écrite dans un style inénarrable et émaillée de nombreuses fautes d'orthographe.

Elle est d'une écriture irrégulière et hésitante, qui rappelle les devoirs d'écoliers.

Ravachol raconte avec emphase ses nombreux crimes; il s'en glorifie même dans ces lignes, que nous transcrivons d'une façon lisible :

« J'ai fait le sacrifice de ma personne. Si j'ai lutté, c'est pour l'idée anarchiste. Ma condamnation ne me touche pas, car je sais que je serai vengé.

Comme nous demandions à notre interlocuteur la date de l'apparition de ces fameux mémoires, il nous a répondu :

— Dans trois mois, ils feront explosion !

Un laboratoire anarchiste

A la suite des renseignements recueillis dans des papiers saisis à Orléans au cours des perquisitions qui ont été faites, on a acquis la certitude qu'il y avait à Paris, rue du Mont-Cenis, XVIIe arrondissement, une maison dans laquelle devait se trouver un laboratoire complet d'anarchistes.

Depuis deux jours, cette rue est placée en surveillance.

Arrestation du compagnon Bouchet

Ce anarchiste militant qui a déjà été arrêté plusieurs fois, le compagnon Bouchet, âgé de 22 ans, domicilié à Levallois-Perret, a été arrêté ce matin, au moment où il montait à la gare de Batignolles dans un train sans payer.

Il injuria les employés, et le chef de gare étant intervenu, requit des gardiens de la paix qui se trouvaient, non sans peine de l'amener. Ceux-ci eurent à proférer des menaces, et voulut faire tout un discours anarchiste.

Des perquisitions ont été opérées dans le courant de la journée au domicile des divers anarchistes.

L'Italien Crotti dont le délai fixé pour son départ expirait ce matin, a obtenu de la préfecture de police un nouveau sursis de quelques jours pour mettre ordre à ses affaires et terminer différents travaux qu'il avait en train.

Soupes-conférences anarchistes

Tout s'exploite à Paris, même l'anarchie.

Deux individus, J. Rousset et Chotillon avaient donc eu l'idée d'organiser les « soupes-conférences anarchistes », et, ce qui est plus fort, ils l'avaient réalisée, grâce à la badauderie parisienne et à la peur qu'inspire le mot *anarchie*.

Ils se présentaient de préférence, chez les hommes connus leur débitant un boniment sur les bienfaits de l'anarchie, et le bon bourgeois lâchait assez souvent sa pièce de 5 ou 10 francs, bien aise d'en être quitte à si bon compte.

Et nos compères poussèrent la plaisanterie jusqu'à noter leurs impressions sur un carnet.

Un tel : « 10 francs, mais quelle frousse ! »

Tel autre : « C'est une tête de lardon. »

Néanmoins ils ont donné quelques soupes-conférences ; gratis, le peuple avait une soupe à la condition de subir une conférence sur l'anarchie.

Il a fallu le coup de la bombe pour faire comprendre à la police que la plaisanterie devait avoir un terme.

Rousset a été arrêté hier avec deux compagnons, A.-J. Vogt et Prosper Thiébant.

EN PROVINCE
Dans le Vaucluse

Avignon, 26 décembre. — Ce matin, une descente de police a été faite chez des individus notoirement connus comme des anarchistes et des organisateurs de la réunion que devait donner récemment M. Sébastien Faure.

Les nommés Jules Madier et Blanchard et deux autres individus ont été arrêtés et conduits ce matin au parquet; ils ont été ensuite écroués.

A Saint-Etienne

Saint-Etienne, 26 décembre. — Le bruit s'étant répandu hier que les anarchistes voulaient faire sauter diverses églises, des mesures très-sévères furent prises. Rien d'anormal ne s'est produit, sauf un incident soulevé par un agent de police du nom de R...

Cet agent, se trouvant en état d'ivresse, fit publiquement l'apologie de l'anarchie, disant que les Vaillant étaient nécessaires pour faire sauter les bourgeois. Il a été révoqué.

EN ITALIE

Vienne, 26 décembre. — Une femme qui était arrivée à Udine (Frontin italien) venant de Vienne, ayant été soumise à l'examen par les agents de la quarantaine, on découvrit qu'elle portait sur elle quatre boîtes en zinc remplies de dynamite. Elle prétendit qu'elle les avait trouvées dans la rue en quittant Vienne et qu'elle croyait qu'elles contenaient du poivre de Cayenne.

EN ESPAGNE

Barcelone, 26 décembre. — Sirasol, détenu depuis longtemps, vient d'avouer qu'il a fabriqué les bombes Orsini dont Pallas se servit dans l'attentat contre le maréchal Martinez Campos et celles jetées dans le théâtre du Lycéo à Barcelone.

Il a avoué avoir été complice des anarchistes qui, lors de chaque attentat, jetèrent de ces bombes.

Sirasol a donné ce détail qu'il avait conservé ces engins dans des vases de fleurs artificielles placés sur une commode dans la chambre de la maîtresse de Codina.

La piste de Paul Reclus

Paris, 26 décembre. — Le *XIXe Siècle* rapporte que la trace de M. Paul Reclus, que la police recherche, a été retrouvée à Boulogne, à Londres et à Constantinople; mais, dans cette dernière ville, où des agents sont arrivés quand il l'avait quittée, on ignore ce qu'il est devenu.

Mgr DE NIMES
ET LA QUESTION SOCIALE

Chacun à sa place

La question sociale, dit Mgr de Nîmes dans une remarquable lettre pastorale, sera résolue le jour où chacun rentrera modestement à sa place, sans chercher à en sortir, en dépit des circonstances qui s'imposent, et en restant fidèle à tous ses devoirs professionnels.

Comprenez bien ceci : Dieu a fait les conditions humaines, ou, tout au moins, il a permis que chacun se trouve dans sa condition actuelle. Ne remontons pas vers le passé ; cela nous exposerait à des récriminations inutiles. Prenons le présent comme point de départ de notre nouvelle activité. Nous pouvons, il est vrai, et nous devons améliorer le présent, autant que la chose est possible. Mais c'est toujours, un grand tort, quand il s'agit de l'avenir, de remonter vers le passé, quoiqu'il ait été le principal facteur du présent, et de récriminer contre les événements ou contre les personnes qui le firent ce qu'il fut.

***

Etes-vous riche ? vous avez le droit de prendre tous les moyens honnêtes qui sont en votre pouvoir, pour conserver votre fortune et même pour l'agrandir. Etes-vous pauvre ? vous pouvez librement, en suivant toujours les lois de l'honnêteté naturelle, chercher à sortir de votre pauvreté par le travail et l'économie.

Vous êtes patron : vous devez exercer l'autorité sur vos subordonnés selon le contrat social qui vous lie à eux. Vous êtes ouvrier : vous devez respecter l'autorité de votre patron, dans les limites du contrat social qui vous attache à lui.

L'homme riche n'est pourtant pas le possesseur indépendant de ses richesses. Il les a reçues de Dieu, on elles sont venues à lui par la permission du Maître-Souverain. Ce Maître est le Père des pauvres. Il veut que l'homme vole, en eux, des frères qu'il assiste et dont il soulage la pauvreté.

Le pauvre, de son côté, ne doit pas se considérer isolément et comme s'il était seul pauvre en ce monde. Son frère, le riche, est obligé de compter avec les pauvres nombreux qui sont près de lui. Le pauvre serait tout aussi injuste s'il ne voyait que soi, au milieu de cette foule de pauvres, que le serait le riche s'il ne songeait qu'à lui-même, et s'il méconnaissait ses devoirs envers les pauvres.

Il en est de la sorte dans la vie agricole et industrielle, où les patrons et les ouvriers se doivent un mutuel appui. Un patron serait injuste s'il ne donnait à ses ouvriers le salaire qui leur revient. Un ouvrier serait injuste s'il ne fournissait à son patron le travail que celui-ci est en droit d'exiger.

Le travail et le capital, la force et l'intelligence sont appelés à se prêter la main. Vous pouvez fournir un certain travail au patron qui vous paie; vous en avez la force; vous ne pouvez vous dispenser de le lui fournir. Vous devez payer l'homme qui vous sert et qui travaille pour vous. Vous le dirigez avec intelligence; vous lui devez cette direction, qui doit s'étendre à tout ce qui concerne les intérêts moraux et matériels de l'homme qui vous consacre sa force et son travail.

LETTRE DE RUSSIE

(De notre correspondant particulier)

Pétersbourg, le 20 décembre 1893.

La fête militaire de Saint-Georges

Parmi les nombreuses décorations que le gouvernement russe distribue chaque année libéralement à ses officiers, diplomates, professeurs, fonctionnaires et administrateurs de toute nature, il y en a deux ou trois particulièrement estimées. Sans parler du grand cordon de Sainte-Catherine, généralement réservé aux princesses du sang, aux femmes d'ambassadeurs ou aux directeurs d'Instituts de demoiselles nobles, les ordres de Saint-Stanislas, de Saint-Wladimir et surtout de Saint-Georges, sont de beaucoup les plus convoités. Le premier se décerne, de préférence, aux fonctionnaires civils, aux inspecteurs de gymnase, aux curateurs d'Université (recteurs d'Académie), aux employés du ministère des images et des domaines impériaux.

Le Saint-Wladimir, par contre, n'a pas de destination fixe. On le voit s'étaler sur la poitrine des généraux divisionnaires comme à la boutonnière des magistrats civils. Mais le plus envié de beaucoup, le plus respecté de tous ces ordres est certainement le Saint-Georges. Bien qu'on en ait fait plus d'une fois un étrange abus, il a conservé tout son prestige aux yeux de la nation. La croix de Saint-Georges est, pour le soldat russe, ce qu'était la Légion d'honneur pour les vieux grenadiers de Napoléon. C'est la décoration par excellence, tout comme la fête de Saint-Georges est, à proprement parler, la grande fête de l'armée.

Dans un pays où, malgré les réformes sociales accomplies depuis un quart de siècle, les antiques traditions nationales ont conservé tout leur empire, le retour périodique de la Saint-Georges est toujours considéré comme un des événements de l'année. Or, cet hiver le souvenir encore récent des belles fêtes données en France en l'honneur de la Russie militaire donnaient à cette fête une animation singulière et une couleur toute spéciale. C'était une sorte de manifestation de l'armée, répondant pour ainsi dire à la Triple Alliance que la Russie militaire n'était pas une quantité négligeable.

Depuis huit jours, des détachements de troupes de toute arme sillonnaient la capitale. C'était une série de promenades militaires, de manœuvres, de processions de drapeaux au Palais d'hiver, précédant le jour de la grande solennité. Du fin fond de la Russie, de l'Ukraine, de l'Oural, du Transcaucase, de pauvres diables accouraient à leurs frais (grâce à d'invraisemblables économies), pour acclamer le tsar Alexandre et prendre part à la fête de la valeur. Il y avait là des éclopés de la dernière guerre, des amputés de Sébastopol, des vétérans du Turkestan, de l'Arménie et du Danube, marins de la mer Noire, vieux canonniers de Malakoff, ou jeunes défenseurs de Rayazid.

Le grand jour arriva. Dès neuf heures du matin, la vaste place du *Palais-d'Hiver*, d'ordinaire déserte et morne, présentait le coup d'œil le plus pittoresque. Autour de la triste colonne élevée, dans un accès de mysticisme, par l'empereur Alexandre Ier et que surmonte la noire statue de l'Ange de la mort, se pressait tout un peuple en uniforme, généraux et soldats, titulaires de Saint-Georges. A l'intérieur du Palais, dans la Salle blanche, dans celle de Pierre-le-Grand et dans la galerie des feld-maréchaux que tapissent les peintures guerrières et les portraits des généraux de 1812, des détachements de tous les corps de troupes étaient rangés sur une double ligne.

Chaque régiment, chaque bataillon avait délégué ses légionnaires, formés, pour la circonstance, en compagnies et escadrons mixtes, que commandaient les officiers titulaires de Saint-Georges. A l'entrée de l'église s'élevait un trophée formé de tous les drapeaux de la garde et des corps appartenant à la division militaire de Pétersbourg. Sous les plis de ces vieux drapeaux usés dans les batailles, et dont quelques-uns, déjà centenaires, ne conservent plus guère que la hampe, se tenaient massés les officiers de tout grade, mêlés et confondus en dépit de la hiérarchie habituelle et uniquement classés d'après l'ancienneté de la croix.

Dans ce nombreux état-major de généraux qui se pressait sous les voûtes du palais impérial, on remarquait les plus brillants officiers de l'armée nouvelle, hommes de guerre et hommes du monde diversement célèbres. Nos attachés militaires étaient là aussi. Et lorsque, en se retirant, ils ont passé au milieu de tous ces braves soldats russes, ils ont été salués par un immense cri de : « Vive la France ! » Les officiers français ne pouvaient cacher leur émotion.

C'est que je ne saurais trop le répéter, l'état-major russe est entièrement français de mœurs et de langage autant et plus qu'à l'époque d'Alexandre Ier. Aucun uniforme ici n'est populaire que l'uniforme de la France. Alors qu'ailleurs on semble douter du « relèvement » de 1870, les attachés militaires russes chargés de suivre les grandes manœuvres du mois de septembre déclaraient unanimement cet automne que, dès aujourd'hui, l'armée française égale, à tous les points de vue, si elle ne la dépasse pas, l'armée de l'empire d'Allemagne.

Faut-il croire que les tacticiens russes sont incomplets ou que la sympathie les aveugle ? Il est vrai que cette sympathie n'est pas cachée. Je le répète, à la plupart d'entre eux la langue et les mœurs de la France sont à ce point familiers que l'empereur Alexandre III, le jour de la fête de Saint-Georges que l'on vient de célébrer, n'a pas craint de haranguer ses généraux en français. Imaginez un peu le général Saussier adressant la parole en russe aux officiers du gouvernement militaire de Paris !

IVAN AVIROFF.

Le développement de l'industrie cotonnière
DANS L'EST DE LA FRANCE

M. Mény, directeur du syndicat cotonnier de l'Est, a donné dans une réunion de l'Association de l'Industrie française, les intéressants détails qui suivent sur le développement de l'industrie cotonnière de la région qu'il représente.

En tenant compte de tous les établissements actuellement en construction ou en montage, ainsi que d'un certain nombre de projets à réaliser en 1894 et sur lesquels on peut regarder comme définitifs plusieurs filatures et tissages comportant de 60.000 à 70.000 broches et au moins 2.000 métiers à tisser, l'augmentation, du commencement de 1890 à la fin de 1894, peut être évaluée d'avance à *au moins* 52 pour cent pour la filature, et 33 pour cent pour le tissage, dans la région de l'Est.

UN CHIMISTE VICTIME DE SA DÉCOUVERTE

Un horrible accident, arrivé à la fin du mois dernier, a causé une vive émotion dans tout Melbourne (Australie).

Un chimiste distingué, M. Evelyn Liardet, après avoir été pendant plusieurs années au service du gouvernement du Queensland, était venu s'installer à Elsternwick, faubourg de Melbourne : il occupait une maison située sur le bord de la mer et se livrait à des expériences sur les explosifs. Il avait découvert une composition d'une puissance vingt fois plus grande que celle de la dynamite, c'est du moins ce qu'il prétendait, — et avait pris un brevet en Australie, en Angleterre et aux Etats-Unis. Il était depuis quelque temps en pourparlers pour céder ce brevet à une société qui lui en avait offert, paraît-il, 30.000 livres sterling.

Dans la matinée du 27 octobre, il reçut dans son laboratoire la visite d'un de ses amis : il s'entretint avec lui de ses affaires d'intérêt et voulut lui donner une idée de la force de l'explosion qu'il se félicitait d'avoir trouvée. A cet effet, il mit dans un mouchoir une très petite quantité de sa composition, y ajouta une mèche, un détonateur et lança le tout à la mer.

A peine l'engin ainsi formé s'était-il enfoncé qu'une masse d'eau considérable fut soulevée à plus de trente pieds en l'air. L'ami en question, après avoir manifesté son admiration, quitta M. Liardet en lui recommandant sur le ton de la plaisanterie d'être prudent. Une demi-heure après, une formidable explosion retentit : la femme, les enfants, les domestiques de M. Liardet accoururent, et, lorsque la fumée fut dissipée, ils découvrirent, dans la pièce attenant au laboratoire, le corps horriblement mutilé du malheureux chimiste.

L'enquête à laquelle il a été procédé a établi que la force l'explosion avait été telle que le corps, projeté contre un des murs du laboratoire, avait passé à travers en faisant un trou de plus de trois pieds.

NOUVELLES DU JOUR

Une dame allemande soupçonnée d'espionnage à Paris

Paris, 26 décembre. — La *Presse* publie la révélation suivante :

« Une dame de nationalité allemande, sur laquelle pèse le soupçon d'espionnage dans certains salons militaires où elle s'est fait recevoir en prenant un nom, un titre et une origine qui ne sont pas les siens, est en ce moment surveillée de très près, par ordre d'un général qui exerce un commandement actif à Paris et qui a fait, à ce sujet, certaines confidences à l'un de nos ministres. »

Un gros procès
La maison juive Louis Dreyfus et Cie poursuivie

Paris, 26 décembre. — La *Libre Parole* reçoit d'Odessa un télégramme annonçant que la maison juive Louis Dreyfus et Cie va être poursuivie pour s'être livrée à des abus graves dans la vente des céréales pendant la famine de 1891 en Russie. Il y a 7 accusés et 158 témoins.

Le personnel des commissaires spéciaux

Paris, 26 décembre. — Le *Figaro* dit que la première partie du mouvement dans le personnel des commissaires spéciaux et nécessité par le vote des nouveaux crédits paraîtra cette semaine et comprendra environ 30 nominations.

La seconde partie, la plus importante, est ajournée à la fin de janvier.

Le même journal annonce que le mouvement préfectoral paraîtra aussitôt après les élections sénatoriales.

La réunion des délégués sénatoriaux de la Seine

Paris, 26 décembre. — Dans la réunion des délégués sénatoriaux qui a eu lieu aujourd'hui M. Floquet a renouvelé ses déclarations de dimanche dernier et il a ajouté simplement qu'il repoussait avec énergie la politique de la violence, la politique de réaction et qu'il était avant tout patriote.

Après lui, M. Longuet, candidat socialiste, expose son programme. M. Millerand lui succède et appuie sa candidature en attaquant assez vivement M. Floquet qui ne représente, dit il, ni des idées précises ni une politique nette.

M. Millerand est violemment interrompu par les partisans de M. Floquet. Un délégué lui reproche d'avoir soutenu le député coalisé et antipatriote Chauvin. Celui-ci veut monter à la tribune, mais il est accueilli par les cris de : A bas le prussien ! Rendez l'argent des Allemands !

Devant cette tempête d'invectives, Chauvin quitte la tribune en criant : Vive l'Internationale ! Vive la France !

Sur cet incident, la séance est levée.

L'auteur et l'éditeur du « Catéchisme du Soldat » chez M. Clément

Paris, 26 décembre. — Dans sa conférence avec le procureur général, M. Clément s'est borné à communiquer à celui-ci les interrogatoires de MM. Charnay et Allemane, qui ont été laissés en liberté.

En quittant le cabinet de M. Clément, MM. Charnay et Allemane ont donné à un de nos confrères quelques détails sur leurs interrogatoires.

M. Clément a posé simplement à M. Allemane, déclare celui-ci, quelques questions sur l'impression du *Catéchisme du soldat*.

M. Charnay, interrogé à son tour, a nié formellement avoir fait distribuer ou mettre en vente un seul exemplaire de la brochure. Du reste, il se retranche derrière ce fait que la publication du *Catéchisme du Soldat* est bien antérieure à la nouvelle loi sur la presse.

A la recherche d'Arton

Paris, 26 décembre. — M. Casimir Périer aurait donné des instructions formelles pour faire arrêter Arton qui, ces jours derniers, habitait un faubourg de Londres mais, sur une indiscrétion, Arton a de nouveau disparu sans qu'on sache présentement où il est.

L'anarchiste Marpeaux

Paris, 26 décembre. — Marpeaux va être poursuivi comme auteur de l'attentat qu'il a avoué avoir commis contre M. Floquet. On recherche activement un complice nommé Gabel dont le revolver a raté.

Paris, 26 décembre. — M. Floquet, accompagné de son secrétaire Renaud, a été confronté tout à l'heure avec Marpeaux, le meurtrier de Celson qui, le 29 août, tira un coup de revolver sur lui.

Marpeaux a déclaré que M. Floquet avait insulté son parti et qu'il s'était vengé.

M. Floquet déclare n'avoir pas fait grande attention à ce coup de revolver.

M. Clément a perquisitionné, ce soir, chez la femme Colas, blanchisseuse, rue de Fécamp. Il a trouvé de nombreux papiers et documents prouvant qu'elle était affiliée à la bande Moulinier qui a été arrêtée à Orléans.

Les mémoires de Ravachol

Paris, 26 décembre. — Des mémoires de Ravachol dont nous avons parlé, nous extrayons les quelques lignes suivantes, où le trop célèbre anarchiste semble prévoir l'attentat du Palais Bourbon :

« Les repus qui siègent au Palais-Bourbon sont nos ennemis naturels. L'anarchie doit les déloger de leur antre; l'anarchie accomplira cette œuvre de salubrité. »

Les anarchistes espagnols

Madrid, 27 décembre. — Les débats du procès contre les anarchistes accusés d'avoir voulu faire sauter la Chambre des députés avec une bombe chargée de dynamite l'an dernier, commenceront demain.

Le militarisme en Allemagne

Berlin, 27 décembre. — Les mauvais traitements et les injustices continuent dans l'armée allemande.

On vient d'interner à Postdam, pour y accomplir un an de forteresse, une recrue d'un régiment d'artillerie en garnison à Koenigsberg, arrivée sous les drapeaux il y a deux mois; cet artilleur avait remarqué à l'étalage d'un bouquiniste, une brochure portant le titre : « Ah ! qu'elle joie d'être soldat ». Il l'acheta, pensant qu'elle contenait des chansons militaires.

Arrivé à la caserne, il déposa son acquisition sur son lit, alors qu'un officier se trouvait dans la chambrée. Par curiosité, le supérieur prit la brochure, et, comme elle contenait, à l'insu du soldat, des excitations contre le militarisme, le malheureux a été immédiatement arrêté, jugé et condamné.

Les journaux socialistes rappellent que le général Kirchof n'a eu, lui, pour une tentative d'assassinat, que huit jours de prison.

A Mannheim, un sous-officier a obligé une recrue de faire, sac au dos, chargée du poids réglementaire, un nombre infini de fois le tour du Zinshausplatz — place publique. — Epuisée, la victime tomba, et il fallut la transporter inanimée au lazaret. Une dangereuse fièvre cérébrale a été la conséquence de cet acte de barbarie.

Les démêlés entre l'Autriche et la Serbie

Belgrade, 28 décembre. — Le gouvernement serbe vient d'envoyer à Vienne et Buda-Pesth de nouveaux délégués pour essayer de faire disparaître les malentendus au sujet de l'impôt de l'Ohrt.

On se rappelle que M. Milovanovitch a fait tout récemment en ce sens à Vienne une tentative qui paraît être restée infructueuse.

Les difficultés proviennent de ce qu'au ministère des affaires étrangères de Vienne on se fait une fausse idée de la question. On dirait même qu'on met une évidente mauvaise volonté à ne pas comprendre les explications données par le gouvernement serbe.

Liste des communes belges pour les quelles l'affranchissement des lettres, en France, n'est que de quinze centimes :

Aelbeke, Aineghem, Antoing, Anvaing, Anseval Anseroeul, Arc-Ainières, Autryve, Avelghem.

Bailleul, Barry, Bas-Forest, Bas-Warneton, Baugnies, Bavinchove, Beclers, Bellegheim, Berchem, Béveren, Bissegheim, Blandain, Boesinghe, Bossuyt, Bruyelle.

Cachteux, Calonne, Caster, Celles, Chercq, Comines, Cordes, Courtrai, Coyghem, Courmenhelst, Cherne.

Dadizele, Dergneau, Dertyck, Desselghem, Dickebusch, Dottignies, Dranoutre.

Emelghem, Ere, Escanaffles, Espierres, Esplechin, Esquelmes, Estaimbourg, Estaimpuis, Evregnies.

Fontenoy, Forest, Froyennes, Froidemont, Guignies, Guilleghem, Gyselbrechtegem.

Harlebeke, Hairines, Heerstert, Helchin, Hermines, Herquegies, Herseaux, Heule, Hertain, Hollain, Hollebeeq, Houthem, Howardies, Huiste.

Ingelmunster, Iseghem, Ingoyghem, Jollain.

Kemme., Kerkove, Lamain, Laplaigne, Leers-Nord, Lendelede, Lesdain, Luignes.

Marcké, Menin, Marquain, Messines, Moorseele, Moorslede, Mouscron, Mourcourt, Maulde.

Néchin, Neuve Eglise, Orcq, Orroir, Oyghem, Oos Voosbèke.

Passendaele, Pecq, Péronne, Petit-Briffault, Pipaix, Planche, Ploegstert, Popuelles, Pottes.

Quaremont, Quartes, Ramegnies-Chin, Reckem, Risquons-Tout, Rolleghem, Rolleghem-Capelle, Rumillies, Ronzy, Ruysen.

Saint-Genois, St-Jean, St-Léger, St-Maur, St-Sauveur, Sulsique, Sweveghem.

Taintegnies, Templeuve, Thimongies, Tieghem, Tourbrouck.

LE COMMERCE DIRECT.

L'*Indicateur général de l'Industrie et du Commerce français*, de M. Bianconi, vient de paraître à la librairie Chaix. Cet annuaire, créé en 1792, et dont nous mentionnons aujourd'hui la deuxième édition, est certainement l'une des conceptions les plus heureuses qui se soient manifestées en faveur de l'expansion du Commerce français. Aussi est-ce avec une faveur des plus marquées que cet ouvrage a été accueilli tout à la fois par le Commerce général à l'Etranger, par nos Chambres de commerce françaises, et par nos agents diplomatiques et consulaires, qui, tous, voient dans la publication de l'Indicateur Bianconi la réalisation de *desiderata* maintes fois formulés.

Mieux que personne, l'auteur des Cartes commerciales universelles, M. F. Bianconi, était capable de mener à bien une œuvre aussi vaste et aussi complexe que celle de l'*Indicateur général*, qui, rappelons-le en passant, renferme les trois parties essentielles suivantes :

1° Noms et adresses des principaux Fabricants français, classés par ordre alphabétique des produits manufacturés, également classés en cinq langues principales ;

2° Noms, adresses et professions des Notables français établis dans toutes les parties du monde (recensement opéré en novembre et décembre 1892);

3° Noms et adresses des principaux Entrepositaires et Producteurs, à l'Etranger, des matières premières nécessaires à l'industrie.

A ces trois parties principales, et grâce au concours de ses nombreux correspondants, établis sur tous les points du globe, M. Bianconi se propose, l'année prochaine, d'ajouter une quatrième partie, extrêmement importante, et qui concernera exclusivement les principaux exportateurs et importateurs de toutes nationalités établis dans les centres de commerce les plus fréquentés du monde entier.

L'Annuaire de l'ingénieur-géographe Bianconi n'est donc pas seulement un ouvrage de la plus grande utilité pour notre commerce national; c'est aussi une œuvre éminemment patriotique, à laquelle tous nos représentants diplomatiques à l'Etranger se sont fait un devoir de collaborer.

L'*Indicateur général* se trouve à bord de tous les Paquebots des principales Compagnie de navigation françaises et étrangères, dans nos Chambres de commerce en France et à l'Etranger, chez tous nos Représentants diplomatiques et consulaires, enfin dans les principales librairies du monde entier.

BOURSE DE PARIS DU 27 DECEMBRE

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Termes	Cours d'ouv.	Cours de h.	Cours de clôt.
94 41	3 0/0	...	...	94 50	94 37	94 32
100 25	3 0/0 amortissable	...	...	100 25	100 25	100 25
79 95	3 0/0 ancien	...	...	79 40	79 95	78 75
103	4 0/0	...	...		103	103
	Italien	...	...			
	Banque de France	...	...	4545	4545	4545
	Banque de Paris	...	...	643	643	643